

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU LUNDI 7 DECEMBRE 2020**

Date de la convocation : 01/12/2020 **Date d'affichage** : 01/12/2020
Nombre de conseillers : en exercice : 15 Présents : 13 + 2 Votants : 13 + 2

Le lundi 7 décembre 2020 à 19 heures 30, le Conseil Municipal d'Entremont Le Vieux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Le Maire, Madame Anne LENFANT

Etaient présents : Mesdames Lenfant Anne, Rey Suzy, Burlet Brigitte, Boistard Sylvie, Breyton Stéphanie, Curiallet Laura – Messieurs Besson Patrick, Besson Jean-Luc, Besson Hervé, Charquet Pierre, Chêne Claude, Guyotot Patrick, Le Thérizien Serge

Absents excusés ayant donné procurations :

Madame Martinet Céline a donné procuration à Madame Breyton Stéphanie
Monsieur Pelhate Olivier a donné procuration à Madame Breyton Stéphanie

Le Thérizien Serge est élu secrétaire.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

I. GENERALITES :

1. APPROBATION DES COMPTES RENDUS MUNICIPAUX :

Les comptes rendus des 9 et 27 novembre 2020 sont approuvés à l'unanimité.

2. COMPTES RENDUS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA DELEGATION CONSENTIE AU MAIRE PAR DELIBERATION DU 08-06-2020 :

- Devis approuvés entre le 27 novembre et 7 décembre 2020 :
 - AGATE : sauvegarde externalisée 50€ par mois soit 600€ par an
 - Bilan STEP 24h : 1 095€ HT soit 1 314€ TTC (1 fois par an => le montant de ce bilan est couvert par une subvention de 1 500€ de l'Agence de l'Eau)
- Remboursement par l'assurance suite à l'effraction du musée : 4 446.17€
- Renouvellement de 9 concessions au cimetière pour un montant d'environ 2 000€

3. TARIFICATION ASSAINISSEMENT 2021 :

Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de maintenir les tarifs 2020 pour l'assainissement.

- Abonnement : 72€
- Prix au m³ d'eau consommés : 0.80€

Vote pour : 13 + 2

Les relevés de compteur d'eau sont réalisés par le SIAEP. La commune se base sur ces relevés pour facturer l'assainissement.

Rappel de l'organisation de l'assainissement sur la commune :

- STEP d'Épernay : hameaux raccordés : Épernay, Les Pomels, Les Martenons, la Grennery et la Plagne , la Mornière ;
- STEP de la Station : hameaux raccordés : Tencovaz , Station du Granier
- STEP Le Désert : hameau raccordé : Le Désert

Travaux en cours pour raccorder Le Plan Martin à STEP Épernay. Projet pour Les Brancaz à l'étude.

II. TOURISME, AGRICULTURE, FORET :

1. LOCATION 2020 PATURAGE DE L'OUTHERAN :

Une partie du pâturage de l'Outheran est utilisée par Madame Nadège HERVELEU-CHARQUET (l'autre partie étant la propriété de la Commune de Saint Thibault de Couz). Madame le Maire propose de maintenir le tarif de location à 150€ annuel et de signer une convention de pâturage. Cette convention sera transmise à l'ONF pour prise en compte dans le futur aménagement forestier.

Vote pour : 12 + 2 – Ne prend pas part au vote : 1

III. PERSONNEL COMMUNAL, AFFAIRES SOCIALES, MUSEE :

1. PERSONNEL COMMUNAL :

➤ Prolongation du contrat de Christine PIN :

Considérant les conditions sanitaires inchangées depuis septembre 2020 et les protocoles de ménage, il est proposé de prolonger le contrat de Madame PIN en tant qu'adjoint technique jusqu'au 25 avril 2021 (vacances de printemps).

Vote pour : 13 + 2

2. REGLEMENT DE FORMATION :

Le règlement de formation des personnels communaux est approuvé et applicable dès à présent.

Vote pour : 13 + 2

3. CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP) :

La mise en place d'un DUERP est obligatoire pour chacun des sites où évoluent les employés communaux. Madame le Maire propose d'approuver la convention liant la commune au centre de gestion. Cette convention décrit les modalités d'accompagnement du CDG pour la rédaction de ces DUERP.

Vote pour : 13 + 2

4. INFORMATION SUR LA RESIDENCE BEATRICE :

Rémi BUFFET succède à Monsieur VIAL en tant que Président de la Résidence Béatrice. Le bureau reste inchangé avec des personnes qualifiées, des associations et des délégués départementaux. Cette structure emploie une directrice et 80 employés.

5. INFORMATION POUR CONVENTION MUTUELLE SANTE MUTUALP :

Mutalp est une mutuelle santé qui propose de nombreuses formules de garantie. Ses contrats sont proposés à la population après signature d'une convention par la commune. Cette convention

n'engage aucunement la commune. Elle permettra à Mutualp de répondre aux demandes des habitants qui souhaiteraient comparer les offres à leur propre complémentaire santé. Un conseiller tiendra des permanences sur la commune.

Après lecture des documents, l'ensemble des membres du Conseil Municipal approuve le projet d'une convention entre la Commune et Mutualp.

6. LA POSTE : IMPACT SUR LE SECRETARIAT - COMMENT REpondre AUX PERSONNES QUI FONT DES DEMANDES HORS APC :

Depuis l'incendie du Bureau de Poste de St Pierre d'Entremont Savoie, l'activité à l'Agence Postale Communale ne cesse de croître. Les colis et les lettres non remis aux destinataires sont avisées à l'APC d'Entremont pour toute la Vallée (Entremont-Le-Vieux, Saint Pierre d'Entremont Savoie et Isère). Néanmoins, les applicatifs entre Bureau de Poste et APC sont différents et les opérations ne sont pas toutes réalisables. Il est difficile de répondre aux attentes des personnes ne pouvant que difficilement de déplacer, sachant que le Bureau de Poste le plus proche est à Les Echelles. Madame le Maire est en contact avec les services postaux pour faire part de ces difficultés.

IV. TRAVAUX :

1. POINT SUR LES TRAVAUX : ASSAINISSEMENT LE PLAN MARTIN :

Avec l'enneigement, les travaux seront suspendus à partir du 8 décembre 2020 et ce jusqu'à ce que les conditions météorologiques s'améliorent. Le chantier est arrêté au niveau du pont en aval de la vieille route des Martenons.

2. APPROBATION AVENANT N°2 MCTP OFFREDI – MARCHE ASSAINISSEMENT LE PLAN MARTIN :

Ce point a été ajouté à l'ordre du jour et accepté à l'unanimité

Une modification est apportée à ce marché suite aux ajustements des travaux dont le tracé. La moins-value transcrite dans l'avenant n°2 est de 5 542.00€ HT, ce qui porte le marché à 144 365.80€ HT.

Vote pour : 13 + 2

3. TRAVAUX SIAEP : RESERVOIRS LES RIGAUDS ET LES TEPPAZ :

Les Rigauds : Chantier stoppé au vu des conditions météorologiques. Le remplissage était en cours.

Les Teppaz : Le terrassement est terminé. La chape de propreté a été coulée. Le chantier est arrêté au vu des conditions météorologiques.

4. RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ECOLE COMMUNALE :

3 entreprises ont répondu : 1 pour le lot 1 concernant les menuiseries et 2 pour le lot 2 concernant le chauffage et la ventilation.

Le lot 1 est classé sans suite. Une nouvelle publication est prévue courant décembre en divisant le lot en 2 lots : i) remplacement des menuiseries ; ii) réfection de certaines menuiseries existantes.

Le lot 2 est attribué à l'entreprise TODESCHINI Alain situé 50 rue Jean Moulin – ZI le Plan – 38140 RENAGE.

5. AMENAGEMENT DE LA GRANGE CHARQUET :

Le projet est d'aménager la grange pour pouvoir stocker du matériel et installer les cuves à fuel et gasoil selon les normes actuelles et s'affranchir de celles en place dans les ateliers communaux.

Les travaux sont estimés à environ 35 000€ HT.

Madame le Maire propose de solliciter la Région pour obtenir une subvention, via le programme « Bonus Relance », à hauteur de 50 %.

L'ensemble des membres du Conseil Municipal approuve le projet et sollicite la Région pour une aide la plus élevée possible.

Vote pour : 13 + 2

V. QUESTIONS DIVERSES :

➤ EMA : Espace multi activité :

Le gymnase est fermé pour mise en sécurité. Une réunion est prévue vendredi 11 décembre avec les communes de la vallée et l'AADEC pour échanger et rechercher des solutions qui permettront aux clubs de pratiquer leur activité.

➤ Carte de vœux :

La cellule communication étudie les propositions et ébauches possible. Au vu des conditions sanitaires, il ne sera pas possible d'organiser les vœux du Maire en présentiel.

➤ Adressage :

Les élus continuent de travailler sur le projet et les différentes actions demandées par le prestataire (La Poste).

➤ Eclairage public :

Le dossier de demande de subvention a été accepté par le SDES.

Le titulaire du marché est de nouveau contacté pour réaliser les travaux au plus vite.

➤ Illuminations :

Les employés vérifient et installent les illuminations.

Un fournisseur d'illuminations a été rencontré, une commande pourra être faite en février pour bénéficier de promotions intéressantes.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : LE LUNDI 4 JANVIER 2021 A 19H00

Levée de la séance à 22h00

Fait à Entremont le Vieux,
Le 8 décembre 2020

Le Maire,
Anne LENFANT

